

RAPPORT D'ACTIVITÉS

| 2005 |

Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire
du 29 juin 2006

> Unilever-Côte d'Ivoire



Unilever

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR	4
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS DU 31 DÉCEMBRE 2005	6
> Évolution des ventes : locales et export	
> Performances de nos produits et marques	
> Approvisionnement en huile de palme brute	
> Politique Qualité et Environnement (ISO 9001 et 14001)	
> Politique du Personnel	
PRÉSENTATION DES COMPTES	14
> Compte de résultat	
> Bilan de fin d'exercice	
PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS	18
ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION UNILEVER CÔTE D'IVOIRE	19
PERSPECTIVES 2006	20
NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS	21
NOMINATION DES ADMINISTRATEURS	22
DÉCISIONS A PRENDRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 664 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AUX SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET AUX GIE	23
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24
> Rapport Spécial	
> Rapport Général	
TEXTE DES RÉSOLUTIONS	32
ÉTATS FINANCIERS SYSCOA (ANNEXE)	34

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Marc Desenfans

Administrateurs

Monsieur Joseph Aka-Anghui

Monsieur Gustave Brou

Monsieur Manoj Chopra

Monsieur Casimir Aké

Monsieur Emmanuel Kattié

La Société UNILEVER OVERSEAS
HOLDINGS LIMITED représentée par
Monsieur Marc Desenfans

Commissaires aux Comptes Titulaires

Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS
Cabinet ERNST & YOUNG

Commissaires aux Comptes Suppléants

Madame Caroline Orio
Monsieur Edouard Messou



ORDRE DU JOUR

I - Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- > Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2005 ; et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438, et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA sur les sociétés commerciales ;
- > Approbation desdits comptes et conventions ; quitus aux Administrateurs ;
- > Affectation et répartition des résultats ;
- > Nomination des Commissaires aux comptes ;
- > Nomination des Administrateurs ;
- > Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs.

II - Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- > Décisions à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 664 et suivants de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux GIE.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts, afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que la proposition d'affectation des résultats.

Les questions inscrites à l'ordre du jour seront développées dans les chapitres suivants :

- > **Chapitre I** : Activités de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
- > **Chapitre II** : Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2005 ;
- > **Chapitre III** : Proposition d'affectation des résultats ;
- > **Chapitre IV** : Évolution du cours de l'action Unilever-Côte d'Ivoire ;
- > **Chapitre V** : Perspectives 2006 ;
- > **Chapitre VI** : Nomination des Commissaires au comptes ;
- > **Chapitre VII** : Nomination des Administrateurs ;
- > **Chapitre VIII** : Décisions à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 664 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif aux sociétés Commerciales et aux GIE.



Chapitre I : ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2005

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre société a réalisé au cours de l'exercice 2005 un chiffre d'affaires hors taxes de 96 072 millions de Francs CFA contre 115 415 millions de Francs CFA en 2004, soit un recul de 16,76%.

Le détail du chiffre d'affaires figure dans le tableau ci-après et fait ressortir la ventilation entre les ventes réalisées en Côte d'Ivoire et celles réalisées à l'exportation. Les volumes y sont exprimés en tonnes et les valeurs en millions de Francs CFA.

	Exercice 2005		Exercice 2004		Variation	
	Volume	C.A.	Volume	C.A.	Volume	C.A.
PRODUITS FINIS	169 577	93 300	193 753	107 948	-12,48%	-13,57%
Dont :						
Ventes locales	116 101	61 971	125 883	73 369	-7,77%	-15,53%
Exportations	53 476	31 329	67 870	34 579	-21,21%	-9,40%
AUTRES PRODUITS	-	2 772	-	7 467	-	-62,88%
Matières Premières et prestations de Services						
TOTAL GÉNÉRAL	169 577	96 072	193 753	115 415	-12,48%	-16,76%

Les ventes locales de produits finis ont régressé de 7,77% en volume et 15,53% en valeur.

Ce recul s'explique en grande partie par une guerre de prix en huile provoquée par certains opérateurs qui usent d'artifices divers pour éluder les 18% de TVA qui pèsent sur cette catégorie.

La persistance de la crise socio-économique grève également de plus en plus le pouvoir d'achat de nos consommateurs et les liquidités dans le commerce. Nos exportations ont été touchées de plein fouet par une entrée massive de contrefaçons en dentifrice sur la plupart de nos marchés en Afrique de l'Ouest. Nos ventes sur cette catégorie ont ainsi reculé de plus de 50% sur certains marchés.

Le niveau bas du Dollar par rapport à l'euro reste également un handicap. La concurrence asiatique en huile et détergents profite en effet de la faiblesse du dollar pour essayer de gagner des parts de marché dans la plupart des pays de la zone UEMOA.

Nos ventes au Togo ont également souffert de l'instabilité politique dans la première moitié de l'année. Ces différents facteurs ont au total entraîné un recul de nos exportations de 21,21% en volume et de 9,40 % en valeur.

Sur tous nos marchés, l'année 2005 fut donc une année difficile où la persistance de la crise politique et une fraude nourrie par l'absence croissante de gouvernance ont pesé fortement sur nos résultats.

PERFORMANCES DE NOS PRODUITS ET MARQUES

Produits Alimentaires

La gamme des produits alimentaires comprend les marques fortes telles que DINOR, BLUE BAND, RAMA, CALVÉ et LIPTON.

Les ventes réalisées sur l'huile de table DINOR ont régressé de 12,2% en volume. Les ventes sur le marché local ont été marquées par une guerre de prix persistante sur le fût DINOR 200L. C'est ce qui explique en grande partie cette baisse du chiffre d'affaires.

Afin de compenser en partie ce recul, un focus accru a été mis sur nos formats consommateur (bouteille 0,9L, sachets, ...). Les autres produits de la gamme alimentaire ont connu une évolution contrastée avec de bonnes croissances en BLUE BAND et CALVÉ et des résultats plus décevants en thé LIPTON.

Produits d'entretien ménager

Sur l'exercice 2005, nos performances sur cette catégorie sont restées très en deçà de nos prévisions. Ces résultats sont surtout dus à un recul marqué en savons de ménage à savoir BF et MAXIMOUSSE.

Le lancement par la concurrence d'un produit emballé au prix du non emballé leur a, en effet permis de regagner une partie du terrain qu'ils avaient perdu ces dernières années. Différentes actions consommateur nous ont cependant permis de limiter ce recul. Le lancement d'un MAXIMOUSSE Or emballé, début 2006, doit nous permettre de repartir du bon pied.

Produits d'hygiène corporelle et bucco-dentaire

En savon de toilette, le re-lancement de la marque BELIVOIR et de bonnes performances à l'exportation nous ont permis de retrouver la croissance. La marque BELIVOIR a même regagné sa position de leader du marché des savons de toilette qu'elle avait perdu depuis 4 ans.

CLOSE-UP par contre a souffert énormément de la contrefaçon. Le soutien de la Douane et de la police économique nous a permis d'enrayer la chute en Côte d'Ivoire. Sur le total de l'année, le chiffre d'affaires a cependant reculé de plus de 22,7%.

Notre objectif en 2006 sera de mobiliser les autorités au niveau de l'UEMOA pour contrer ce cancer qui menace de détruire des pans entiers de nos industries en Afrique de l'Ouest.



APPROVISIONNEMENTS EN HUILE DE PALME BRUTE

Pour l'année 2005, le cours moyen CAF Rotterdam d'huile de Palme brute a été de 421 \$/T contre 493 \$/T pour l'année 2004.

L'année 2005 a été marquée par la faiblesse des cours CAF Rotterdam de l'huile de palme brute. Cette faiblesse des cours a provoqué l'invasion des marchés de l'Afrique de l'Ouest Francophone par des oléines en provenance d'Asie. Ceci a eu pour conséquence d'énormes difficultés d'écoulement des produits finis et un engorgement des stocks d'huile de palme brute dans l'ensemble de la filière en Côte d'Ivoire.

HPB CAF Rotterdam	Taux de change moyen	Prix calculé ex-tank + proximité	Prix huile de palme (soutien inclus)
	(\$/T)	USD/CFA	(FCFA/tonne)
1 ^{er} trimestre	411	499	213 175
2 ^{ème} trimestre	421	519	189 974
3 ^{ème} Trimestre	413	538	204 947
4 ^{ème} trimestre	440	550	209 718

Le prix CAF Rotterdam du 1^{er} trimestre 2005 de 411 \$/T correspondait à un prix Ex-tank avec une majoration de 213 175 FCFA/T. En application de la convention interprofessionnelle sur le mécanisme de fixation du prix à la tonne d'huile de palme brute et du kilogramme de régime de palme, un prix de 260 000 FCFA/T comportant 46 825 FCFA/T de soutien a été payé pour la tonne d'huile de palme au 1^{er} trimestre 2005.

Le niveau de soutien résultant du niveau des cours et du mécanisme en vigueur en 2005 n'a pas permis l'écoulement de l'huile de Palme sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest Francophone. Les travaux des intervenants de la filière du Palmier à huile ont donc débouché sur une révision des paramètres du mécanisme de prix comprenant une réduction du soutien à compter de 2006.

Situation de PALMCI

Nous vous présentons ci-dessous un résumé des progrès de PALMCI, société dans laquelle Unilever-Côte d'Ivoire détient 45% du capital.

Après avoir atteint un record de production en 2004 avec 198 500 tonnes, notre fournisseur principal d'huile de palme brute a vu son niveau de production passer à 207 800 tonnes en 2005, nouveau volume record depuis la création de Palmci.

En 2005, la mise en œuvre totale de l'Assurance Qualité Fournisseurs qui se traduit par un contrôle poussé de la production de régimes, la mise en place de la prime à la qualité en plantations villageoises et la maîtrise du flux matière a permis de réaliser un taux d'extraction record d'huile de palme brute de 22,5%, soit 1,3 point de plus que 2004.

L'année 2005 a vu la mise en œuvre d'une importante restructuration qui s'est traduite par la déflation de 1558 travailleurs.

La restructuration en 2005 et la mise en œuvre des projets d'améliorations opérationnelles en huilerie et palmisterie qui s'étalent sur 2005 et 2006, devraient permettre à PALMCI de retrouver l'équilibre financier à compter de 2006.



POLITIQUE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT

La société Unilever-Côte d'Ivoire accorde une importance capitale à la qualité, la sécurité au travail et la protection de l'environnement.

Au chapitre de la qualité, dans un souci permanent de satisfaction des clients et des consommateurs, Unilever-Côte d'Ivoire est engagée dans une démarche Qualité qui intègre les règles et principes internationaux du Groupe Unilever ainsi que les exigences de la norme ISO 9001.

Le secteur alimentaire d'Unilever-Côte d'Ivoire est certifié ISO 9001 version 94 depuis mars 2001. La version 94 de la norme ISO 9001 a été remplacée par la version 2000 à la fin de l'année 2003. En mars 2004, notre société a réussi avec brio la migration à la nouvelle version de la norme ISO 9001 en passant avec succès l'audit de certification ISO 9001 version 2000 mené par l'AFAQ sur le secteur alimentaire.

En mars 2005, Unilever-Côte d'Ivoire obtenait l'extension de la certification ISO 9001 v 2000 au secteur des produits d'hygiène corporelle et d'entretien ménager. La nouvelle version 2000 de la norme 9001 qui s'étend désormais à la satisfaction du client, à l'amélioration continue et à l'efficacité des processus est parfaitement en phase avec les principes de notre société. Elle est complétée par les référentiels internes du groupe Unilever en matière de procédures de travail, de procédés de fabrication et de choix des équipements. Ces démarches complémentaires permettent à notre société de rester à la pointe du progrès en terme de qualité et de garantir la satisfaction de nos consommateurs.

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement, Unilever-Côte d'Ivoire s'engage :

- > à respecter la réglementation en vigueur ainsi que les exigences internes à caractère international auxquelles le Groupe Unilever souscrit ;
- > à mettre en œuvre une démarche de prévention de la pollution, et à améliorer de façon continue ses performances environnementales. Ceci se traduit par la mise en place d'actions et d'investissements visant à :
 - Réduire la pollution des eaux
 - Réduire les émissions atmosphériques
 - Réduire les nuisances sonores
 - Optimiser sa consommation en ressources naturelles, notamment par la réduction de sa consommation en eau, énergie, papier et autres matières d'emballage
 - Améliorer la gestion des déchets.

En 2005, ces actions ont permis de réitérer 100% de conformité aux exigences réglementaires d'exploitation.

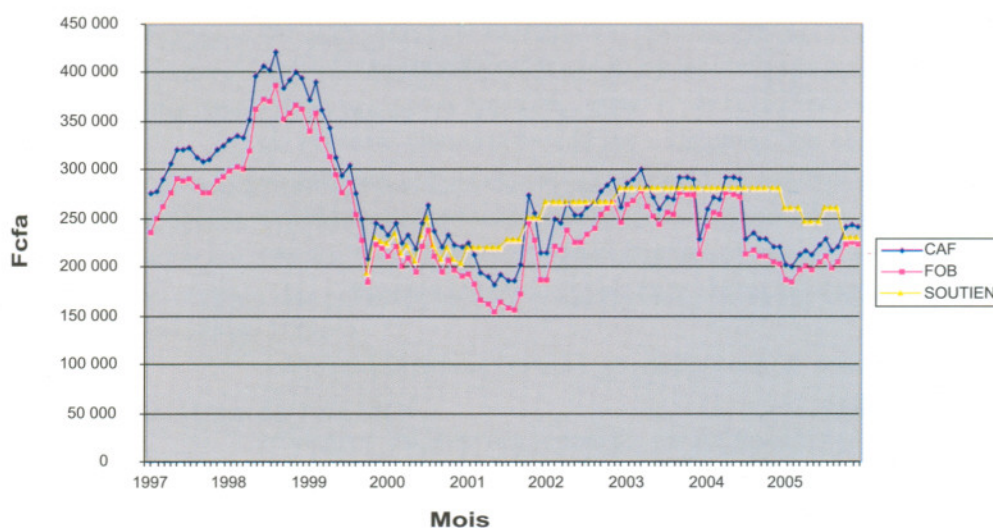
Il est important de rappeler que les investissements effectués en matière de dépollution des effluents liquides dans des installations de décantation, de flottation, de traitements en milieux anaérobiques et aérobi-ques, depuis 2000, s'élèvent à 409 millions de FCFA.

En matière d'énergie, après avoir investi au cours des années antérieures 900 millions de FCFA dans des chaudières à brûleurs mixtes, permettant l'utilisation du gaz en lieu et place du fuel Unilever-Côte d'Ivoire a poursuivi en 2005, l'étude de l'extension des brûleurs mixtes dans les installations de désodorisation d'huile de palme et de fabrication de poudre à laver. Ces extensions feront l'objet d'investissement en 2006.

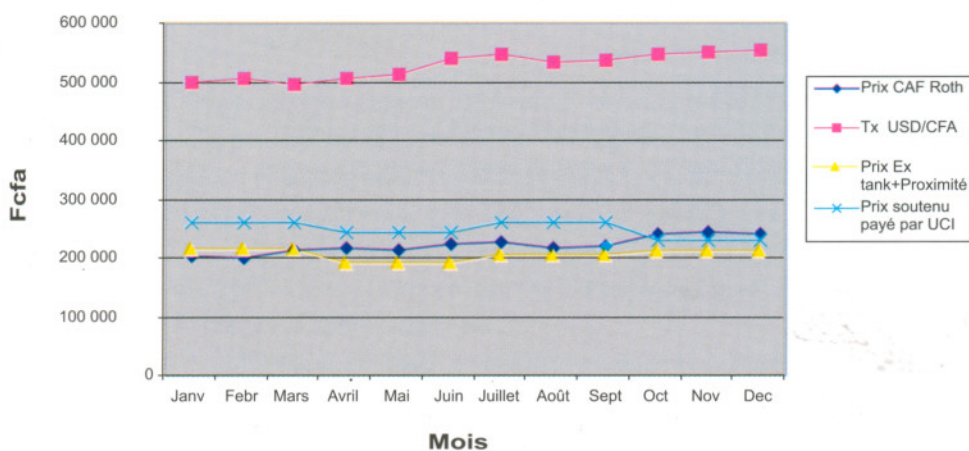
Ces initiatives permettent de réduire le coût à la tonne de la vapeur et d'obtenir un abattement significatif des émissions atmosphériques.

Graph SoX

CPO DE JANVIER 1997 À DÉCEMBRE 2005



EVOLUTION PRIX CPO 2005





POLITIQUE DU PERSONNEL

Effectif

Comme déjà indiqué l'année dernière, notre société a entrepris un programme de restructuration destiné à optimiser les effectifs et à les adapter au contexte économique difficile marqué par une chute des volumes de ventes. Ce programme qui a démarré au début de l'année 2002, s'est poursuivi tout au long des années 2003, 2004 et 2005. Il a permis de réduire les effectifs de 515 personnes sur trois ans soit près de 35% de l'effectif. Sur l'année 2005, cette réduction a été de 92 personnes. Ce programme se traduit par une réduction de la masse salariale, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre consacré à l'analyse du compte d'exploitation.

RÉDUCTION DU PERSONNEL EN TERME D'EFFECTIF

	*Effectif Total en 2002	Effectif à fin décembre 2005	Variance	Pourcentage
Cadres	114	69	-45	- 39%
Ouvriers, Employés Agents de Maîtrise	1235	811	-424	- 34%
Total	1349	*880	-469	-35%

(*) Hors filiales

(*) Après la finalisation du projet de réduction des effectifs.

Formation du personnel

Notre société poursuit chaque année son programme de formation de son personnel lui permettant ainsi de bénéficier de formations de perfectionnement variées aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger. Des séjours d'expatriation au sein des sociétés du groupe Unilever en Afrique et en Europe sont également offerts aux cadres à haut potentiel afin de leur permettre d'acquérir une expertise mondiale dans les domaines de leur compétence. A la fin de l'exercice 2005, 15 cadres nationaux se trouvaient à l'extérieur de la Côte d'Ivoire, dont un (1) en Europe et 12 dans des pays Africains. Toujours au chapitre des formations intergroupes, il faut signaler que 02 cadres nationaux ont bénéficié d'expatriation de courte durée (3 à 6 mois) dans les autres sociétés du Groupe notamment au Ghana et en Afrique du Sud. Ce programme, couplé avec de nombreuses possibilités de stages dispensés dans les centres de formation Unilever, permet non seulement de développer les compétences internes, mais également de gérer de façon structurée la promotion du personnel cadre et non cadre.

Au total, le montant total investi en formation s'est élevé pour l'année 2005 à 250 306 119 FCFA.

Chapitre II : PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Compte de Résultat

Le détail du compte de résultat figure sur la page opposée, sous une version simplifiée qui permet de mieux comprendre les évolutions majeures d'une année à l'autre. La version détaillée, telle que requise par le Plan Comptable SYSCOHADA figure en annexe.

La première constatation concerne l'évolution du chiffre d'affaires qui a baissé de 16,76 % en 2005 par rapport à l'exercice 2004.

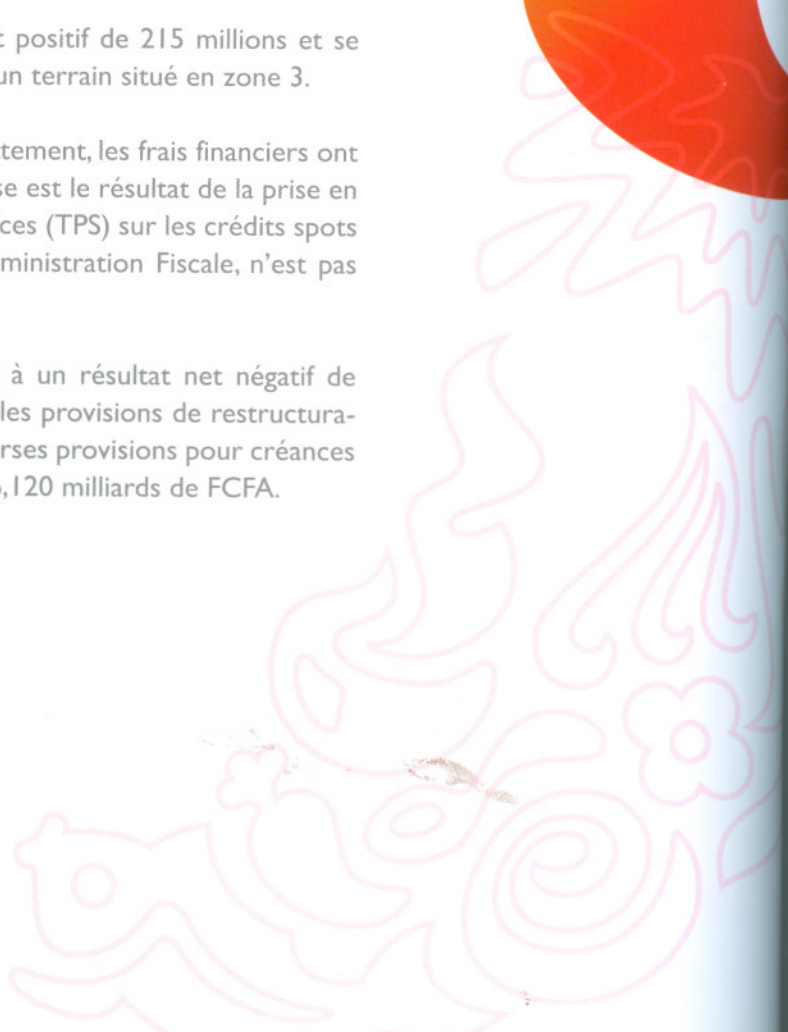
Les charges d'exploitation sont passées de 117 milliards en 2004 à 104 milliards de FCFA en 2005. Cela se justifie principalement par la réduction des achats de matières premières et marchandises, conséquence de l'évolution à la baisse du niveau des ventes et par la réduction des charges de personnel.

Ces économies ont été partiellement compensées d'une part, par une augmentation des frais de transport qui se justifient par une participation plus importante de notre société aux frais engagés par nos clients pour l'acheminement des marchandises aux lieux de vente, dans un contexte socio-politique difficile, d'autre part, par la constitution d'une provision relative à la troisième phase du projet de restructuration du personnel.

Le résultat hors activités ordinaires est positif de 215 millions et se justifie essentiellement par la cession d'un terrain situé en zone 3.

Malgré la baisse de notre niveau d'endettement, les frais financiers ont connu une hausse de 33,2%. Cette hausse est le résultat de la prise en charge de la taxe sur prestation de services (TPS) sur les crédits spots qui, selon l'interprétation faite par l'Administration Fiscale, n'est pas une taxe déductible.

Ces différents éléments nous amènent à un résultat net négatif de 10,608 milliards de FCFA. Si l'on exclut les provisions de restructurations, la prise en charge de la TPS et diverses provisions pour créances douteuses, le résultat net aurait été de 6,120 milliards de FCFA.



COMPTE DE RÉSULTAT

CHIFFRES EN MILLIONS DE FRANCS CFA

	2005	2004
Chiffre d'Affaires	96 072	115 415
Autres Produits*	202	2193
Reprises sur provisions pour risques et charges	497	921
Total Produits	96 771	118 529
Achats Matières premières & Marchandises	59 911	72 318
Autres Achats	5 576	5 154
Transport	3 903	2 959
Services Extérieurs	11 987	11 547
Impôts & Taxes	1 587	1 569
Charges du Personnel	11 316	17 316
Amortissements & provisions	6 944	3 231
Autres charges	2 420	2 532
Total Charges	103 644	116 626
Résultat d'exploitation	-6 873	1 903
Produits HAO	534	645
Charges HAO	-319	-4 972
Résultat Hors Activités Ordinaires	215	-4 327
Produits Financiers	954	5 837
Charges Financières	-4 824	-8 107
Résultat Financier	-3 870	-2 270
Résultat Avant Impôts	-10 528	-4 694
Impôts sur le résultat	-80	-15
Résultat Net	-10 608	-4 709

* Production immobilisée, variation stock produits finis, poste autres produits.

BILAN DE FIN D'EXERCICE

Le point le plus important concernant le bilan au 31 décembre 2005, dont une présentation simplifiée figure sur la page opposée, concerne l'endettement de notre société. En effet, comme révélé par la variation du poste trésorerie passif, celui-ci est passé de 48,3 milliards FCFA à 28 milliards de FCFA avec les établissements financiers locaux, plus 14,4 milliards d'aide financière de la société mère.

Cet appui financier de la société mère ramène ainsi notre niveau d'endettement total à 42,4 contre 48,3 milliards en 2004. Soit une amélioration de la trésorerie d'environ 6 milliards de FCFA au cours de l'année 2005

Notre société se trouve dans une situation structurelle de crédit de TVA depuis plusieurs années. Le solde de crédit de TVA dû par l'Etat au 31 décembre 2005 s'élève à 8,1 milliards de FCFA.

Le niveau des stocks est passé de 14 milliards en 2004 à 11 milliards de FCFA en 2005. Cette baisse de 22% s'explique par la mise en place d'un processus de gestion de stock qui permet une adaptation plus rapide à la situation du marché.

Le poste Trésorerie actif a baissé d'environ 31%. Cette baisse se justifie par la mise en place d'une gestion de trésorerie qui consiste en une utilisation plus rationnelle des liquidités sur nos comptes bancaires pour réduire au maximum notre niveau d'endettement auprès des établissements financiers.



BILAN

CHIFFRES EN MILLIONS FCFA

ACTIF

	2005	2004
Actif Immobilisé		
Immobilisations Incorporelles	378	328
Immobilisations Corporelles	16 261	17 262
Immobilisations Financières	10 950	10 702
Total Actif Immobilisé	27 589	28 292
Actif Circulant		
Stocks	10 810	13 872
Créances & Emplois Assimilés	31 818	30 535
Total Actif Circulant	42 628	44 407
Total Trésorerie Actif	8 001	11 559
TOTAL GENERAL ACTIF	78 218	84 258

PASSIF

Capitaux Propres et Assimilés		
Capital	8 053	8 053
Primes et Réserves	172	4 884
Résultat de l'Exercice	-10 608	-4 709
Provisions Réglementées	0	0
Total Capitaux Propres	-2 383	8 228

Dettes Financières

Provisions Financières pour risques et charges	6 472	2 786
Total Dettes Financières diverses	14 533	
Total Dettes Financières	21 005	2 786
Total Ressources Stables	18 622	11 014

Passif Circulant

Fournisseurs	24 183	17 969
Autres Dettes	7 325	6 942
Total Passif Circulant	31 507	24 911

Trésorerie Passif	28 089	48 333
TOTAL GENERAL PASSIF	78 218	84 258

Chapitre III : PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'exercice 2005 s'est achevé par une perte de 10 607 735 825 FCFA, soit une chute de plus de 125% par rapport à 2004.

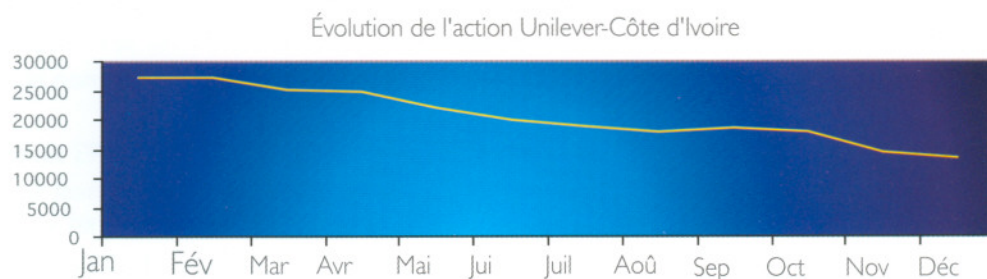
Votre Conseil vous informe qu'il n'y aura aucune distribution de dividende au titre de l'exercice 2005.

Le résultat déficitaire de l'exercice sera en conséquence affecté au compte « Report à Nouveau ».

Après cette affectation, le compte « Report à Nouveau » présentera un solde débiteur de 13 041 561 315 de FCFA.



Chapitre IV : ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE



Au cours de l'exercice 2005, l'action Unilever-Côte d'Ivoire a enregistré un cours moyen de 20 099 Francs CFA avec un volume total de 4 282 titres échangés.

Le cours le plus élevé a été enregistré au mois de janvier 2005 à 27 300 FCFA l'action. Le cours le plus bas a été observé au mois de décembre à 13 500 FCFA.

Chapitre V : PERSPECTIVES 2006

Compte tenu des pertes importantes enregistrées en 2005, un plan de crise a été mis en place pour 2006 afin de ramener la société à l'équilibre.

Les grands axes de ce plan sont :

- Un meilleur alignement du coût d'approvisionnement en huile de palme brute sur le cours mondial
- Une réduction drastique de nos coûts directs et indirects
- Des activités ciblées sur nos marques les plus fortes afin de relancer les ventes.

Sur les premiers mois de 2006, les résultats sont encourageants. Pour retrouver une rentabilité normale sur le long terme, nous aurons cependant besoin d'un soutien fort des Autorités afin de restaurer plus de gouvernance dans la filière Palmier à Huile et aussi pour lutter efficacement contre la contrefaçon qui nous envahit.

Certaines actions ont été promises à ce niveau. Nous espérons qu'elles aboutiront rapidement.

Chapitre VI : NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Nous vous informons que le mandat de l'ensemble des Commissaires aux Comptes est arrivé ce jour à expiration. Votre Conseil vous propose de nommer en qualité de commissaires aux Comptes Titulaires :

- Le Cabinet ERNST AND YOUNG, représenté par Monsieur Jean-François Albrecht, résidant à Abidjan, 01 BP 1222.
- Le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par Monsieur Flan Oulaï, résidant à Abidjan, 01 BP 1361.

Et en qualité de Commissaires aux Comptes Suppléants :

- Madame Caroline Orio, résidant à Abidjan, 01 BP 1222.
- Monsieur Edouard Messou, résidant à Abidjan, 01 BP 1361.

Ces mandats sont conférés pour une période de six années devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Chapitre VII : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs étant arrivé ce jour à expiration, il vous est proposé la nomination de :

Monsieur Marc Desenfans
Monsieur Joseph Aka-Anghui
Monsieur Gustave Brou
Monsieur Manoj Chopra
Monsieur Casimir Aké
Monsieur Emmanuel Kattié

La Société UNILEVER OVERSEAS HOLDINGS LIMITED représentée par Monsieur Marc Desenfans

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il vous appartiendra ensuite de fixer le montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2005. Nous vous suggérons d'affecter la somme brute totale de 10 millions de Francs CFA, qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres. Ce montant est identique à celui qui avait été alloué aux administrateurs au terme de l'exercice précédent.

Chapitre VIII : DÉCISIONS À PRENDRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 664 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DU TRAITÉ DE L'OHADA RELATIF AUX SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET AUX GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2005 font apparaître des capitaux propres négatif de 2 383 millions FCFA, pour un capital social de 8 053 millions FCFA.

Suivant les dispositions de l'article 664 et suivants de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et aux Groupements d'Intérêt Économique, si du fait des pertes constatées dans les états financiers de synthèse, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social comme le montre le bilan d'Unilever-Côte d'Ivoire au 31 décembre 2005, il revient à l'Assemblée Générale Extraordinaire de décider de la dissolution anticipée de la société ou de la continuation de celle-ci.

Malgré un contexte qui reste difficile, nous pensons que nos plans de relance combinés avec une réduction drastique de nos coûts doivent nous permettre de retrouver l'équilibre dans les années à venir, si la situation économique s'améliore.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire la continuation de la société.

Nous pensons, Mesdames, Messieurs, vous avoir apporté les informations qui vous permettront d'approuver les résolutions qui vont être soumises au vote de la présente Assemblée. Les activités et résultats que nous vous avons présentés reposent sur la compétence et les efforts des membres du Personnel auxquels nous adressons tous nos remerciements pour le dévouement dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha 2000 - Plateau
01 BP 1361 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 41.970.000
R.C.C.M. Abidjan 45636

ERNST & YOUNG

5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

UNILEVER COTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société UNILEVER Côte d'Ivoire, S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation

d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Votre Société détient des titres de la société PALM-CI pour FCFA 8.820 millions et divers prêts à cette même société pour un montant global de FCFA 4.730 millions y compris les intérêts courus non perçus par UNILEVER-CI.

Ces actifs sont provisionnés dans les livres de UNILEVER-CI pour FCFA 6.775 millions dont FCFA 4.410 millions sont relatifs aux titres de participation PALM-CI.

Compte tenu de la situation financière de PALM-CI et du plan de redressement en cours dont les résultats ne sont pas encore probants, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation de ces actifs enregistrée dans les comptes de votre société.

Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par le Système Comptable de l'OHADA (SYSCOHADA).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1. Nous vous informons qu'en application de la Loi, nous n'avons pas eu connaissance de l'établissement par votre Société de comptes consolidés et combinés prévus par l'Acte Uniforme OHADA.
2. Au 31 décembre 2005, la perte de l'exercice s'établit à FCFA 10.608 millions et les capitaux propres de clôture sont négatifs à hauteur de FCFA 2.383 millions.
Dès lors, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social et il convient, suivant les dispositions juridiques prévues aux articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, de convoquer une assemblée générale extraordinaire à l'effet

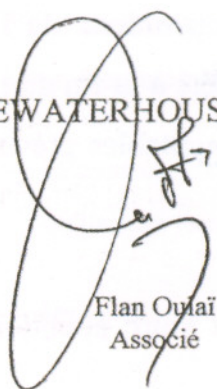
de décider de la poursuite de l'activité ou de la dissolution anticipée de votre Société.
Dans l'hypothèse où la poursuite de l'activité serait décidée, les capitaux propres doivent être ramenés au niveau requis dans un délai de deux ans expirant à la fin de l'année civile, à compter de la date de cette assemblée générale extraordinaire.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence de la réserve sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des actifs relatifs à la société PALMCI enregistrée dans les comptes de votre société et de l'incidence éventuelle des faits exposés aux points 1) et 2) ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Flan Oulai
Associé

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 23 mai 2006

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha 2000 - Plateau

01 BP 1361 - Abidjan 01

S.A. au capital de FCFA 41.970.000

R.C.C.M. Abidjan 45636

ERNST & YOUNG

5, avenue Marchand

01 BP 2715 - Abidjan 01

S.A. au capital de FCFA 12.000.000

R.C.C.M. Abidjan 7118

UNILEVER COTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Pour Unilever, vous offrir de la vitalité
à travers des produits de qualité est un engagement.
Nous mettons notre savoir-faire et notre expertise au service de votre bien-être.





Unilever

1. CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE UNILEVER OVERSEAS HOLDING LIMITED

Administrateur commun : La société Unilever Overseas Holding Limited, représentée par Monsieur Marc Desenfans.

1.1 CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Nature et objet : La société Unilever Côte d'Ivoire bénéficie d'une assistance technique accordée par Unilever PLC, moyennant le versement d'une redevance.

Modalités et rémunération : Cette assistance est rémunérée au taux de 2,5 % du chiffre d'affaires hors groupe. La redevance acquittée par Unilever Côte d'Ivoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à FCFA 2.299 millions.

1.2 CONVENTION D'EXPLOITATION DE MARQUES

Nature et objet : La société Unilever Overseas Holding Limited a concédé à la société Unilever Côte d'Ivoire la licence d'exploitation des marques Unilever (Lux, Calvé, Omo...).

Modalités et rémunération : La redevance acquittée correspond à 3,5 % des ventes hors taxes des produits concernés et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à FCFA 758 millions.

2. CONVENTIONS DE COMPTE COURANT CONCLUES AVEC LES SOCIETES PALMCI ET PHCI

Administrateurs communs : Monsieur Marc Desenfans

Nature et objet : Convention d'avance de fonds réciproques selon les besoins avec des sociétés du groupe moyennant les mêmes conditions de rémunération que le T.E.S. de la BCEAO, majoré d'un point cinquante. La situation de ces avances est la suivante au 31 décembre 2005 :

Solde en millions de FCFA en faveur de Unilever Côte d'Ivoire :

- PALMCI	2.790
- PHCI	1.800

Modalités et rémunération : Les intérêts perçus par Unilever Côte d'Ivoire au titre de l'exercice sous revue, se détaillent comme suit, en millions de FCFA :

- PALMCI	240
- PHCI	159

3. AVAL ET CAUTION DONNEE A LA SOCIETE PHCI

Administrateurs communs : Monsieur Marc Desenfans et la société Unilever Overseas Holding Limited.

Nature et objet : Aval et caution solidaire donnés par votre Société à plusieurs établissements bancaires de la place à la garantie des découverts consentis à la société PHCI.

Modalités et rémunération : Le montant de la caution s'élève à FCFA 135 millions.

4. CONVENTION D'EXPLOITATION DE MARQUES UNILEVER COTE D'IVOIRE

Administrateurs communs : La société Unilever Overseas Holding Limited, représentée par Monsieur Marc Desenfans.

Nature et Objet : La société Unilever Côte d'Ivoire a concédé à la société Unilever Niger la licence d'exploitation des marques Unilever Côte d'Ivoire (BF, Lavibel, et Panthère).

Modalités et Rémunération : La redevance acquittée par Unilever Niger correspond à 1,5% des ventes hors taxes des produits concernés et s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à FCFA 58 millions.

En application des articles 441 et 447 de l'acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable, ceci par omission de votre conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

5. CONVENTION DE PRET

Administrateur commun : La société Unilever Overseas Holding Limited représentée par Monsieur Marc Desenfans.

Nature et Objet : La société Unilever Overseas Holding Limited a accordé à la société Unilever Côte d'Ivoire un prêt d'un montant total de FCFA 14.431 millions.

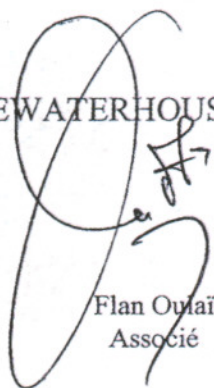
Modalités et Rémunération : La charge d'intérêt relative à ce prêt s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à FCFA 268 millions.

Cette convention qui entre dans le cadre des conventions réglementées aurait dû être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

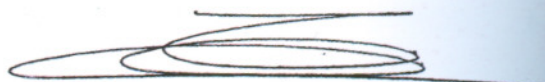
Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Flan Oulaï
Associé

ERNST & YOUNG



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



TEXTE DES RÉSOLUTIONS

I – RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2005, et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale déclare approuver lesdites conventions.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, décide de porter la totalité de la perte d'un montant net de 10 607 735 825 FCFA au compte Report à Nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte « Report à Nouveau » présentera un solde débiteur de 13 041 561 315 FCFA.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, nomme en qualité d'Administrateurs et pour une période de une année :

Messieurs : Marc Desenfans
Joseph Aka-Anghui
Gustave Brou
Manoj Chopra
Casimir Aké
Emmanuel Kattié

La Société Unilever Overseas Holdings Limited, représentée par Monsieur Marc Desenfans.

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2006.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant le rapport du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux Administrateurs, à titre d'indemnité de fonction et pour l'exercice 2005, la somme brute totale de 10 000 000 de Francs CFA avant prélèvement des impôts prévus en la matière, à charge pour le Conseil de répartir ce montant entre ses membres.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat des commissaires aux comptes est arrivé ce jour à expiration, décide de nommer en qualité de Commissaires aux Comptes Titulaires :

- Le Cabinet ERNST AND YOUNG, représenté par Monsieur Jean-François Albrecht, résidant à Abidjan, 01 BP 1222.
- Le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS, représenté par Monsieur Flan Oulaï, résidant à Abidjan, 01 BP 1361.

Et en qualité de Commissaires aux Comptes Suppléants :

- Madame Caroline Orio, résidant à Abidjan, 01 BP 1222.
- Monsieur Edouard Messou, résidant à Abidjan, 01 BP 1361.

Ces mandats sont conférés pour une période de six années devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

II – RÉSOLUTION RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de poursuivre les activités de la Société bien que les capitaux propres de la Société soient inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article 664 et suivants de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

SEPTIÈME RÉSOLUTION (RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits de procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le : **31/12/2005**

Durée (en mois) : **12**

ZA EXERCICE COMPTABLE : DU **01/01/2005** AU **31/12/2005**

ZB DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES : **31/12/2005**

ZC EXERCICE PRECEDENT CLOS LE : **31/12/2004** DUREE EXERCICE PRECEDENT EN MOIS : **12**

ZD **10** **006492** **010 002**
Greffé N° Registre du Commerce N° répertoire des entreprises

ZE **008674 S** **40201 X** **Code activité principale**
N° de caisse sociale N° Code Importateur

ZF **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE** **UCI**
Désignation de l'entreprise Sigle

ZG **21 75 44 00** **21 24 45 67** **01** **1751 Abidjan 01** **Abidjan**
N° de téléphone N° de télécopie Code Boîte postale Ville

ZH **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**
Adresse géographique complète (Immeuble, rue, quartier, ville, pays)

ZI **AUTRES CORPS GRAS** **100**
Désignation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise % Capac. Prod.

CHOPRA MANOJ, DIRECTEUR FINANCIER 01 BP 1751 ABIDJAN 01

Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires

KOBENAN YAO KRA, 01 BP 1751 ABIDJAN 01, TEL 21 75 44 00

Nom du professionnel salarié de l'entreprise ou Nom, adresse et téléphone de cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES ayant établi les états financiers

CABINET PRICE WATHERHOUSE COOPERS ET CABINET ERNST & YOUNG

Noms et adresses du ou des commissaires aux comptes

☐ Non assujettie ☐ Non, (refus) ☒ Oui avec réserves ☐ Oui sans réserves ☐ Non assujettie ☐ non ☒ oui

Etats financiers certifiés (cocher la case)

Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case)

CHOPRA MANOJ

Nom du signataire des états financiers

Directeur Financier

Qualité du signataire des états financiers

Domiciliations bancaires

Banque	Numéro de compte
CITIBANK	10701101360
SGBCI	11630327771
STANDARD CHARTERED BANK	0100100601100

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE 01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 31/12/2005 Durée (en mois) : 12

Date de signature Signature		

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : **6900765 R**

Exercice clos le : **31/12/2005**

Durée (en mois) : **12**

			Contrôle de l'entreprise (cocher la case)	
☐ ZK	Forme juridique :	(1)	0 1	☐ ZQ Entreprise sous contrôle public
☐ ZL	Régime fiscal :	(1)	1	☐ ZR Entreprise sous contrôle privé national
☐ ZM	Pays du siège social :	(1)	0 3	☒ ZS Entreprise sous contrôle privé étranger
☐ ZN	Nombre d'établissements dans le pays :		0 1	
☐ ZO	Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :		0 0	
☐ ZP	Première année d'exercice dans le pays :		1 9 6 9	

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité (2)	Code nomenclature d'activité (1)	Valeur Ajoutée (VA) (3)	% activité dans le CA HT ou la VA
AUTRES CORPS GRAS	010002	5 555 473 346	51,02%
SAVONS, PRODUITS ENTRETIEN	021002	4 595 948 818	42,21%
SERVICES RENDUS AUX SOCIETES DU GROUPE	3038003	409 473 453	3,76%
VENTES DE MARCHANDISES	031003	314 873 706	2,89%
FUTS METALLIQUES	024002	13 729 863	0,13%
Divers			
	TOTAL	10 889 499 186	100%

(1) Se référer aux tables des codes

(2) Lister de manière précise les activités dans l'ordre décroissant du C. A. HT, ou de la valeur ajoutée (V. A.).

(3) Rayer la mention inutile (utiliser de préférence la V. A.).

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

01 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 31/12/2005 Durée (en mois) : 12

DIRIGEANTS (1)

Noms	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
Desenfans	Marc	P D G	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
CHOPRA	Manoj	D G A	01 bp 1751 abidjan 01, CI

1. Dirigeants = Préseident Directeur Générale, Directeur Général, Administrateur Général, Gérant, Autres.

ACTIONNAIRES OU ASSOCIES PRINCIPAUX (par ordre décroissant du capital souscrit)

Noms	Prénoms	Nationalité	Capital	
			Montant (millions FCFA)	%
UNILEVER (U.O.H)		HOLLANDO-ANGLAIS	7 246	89,98%
Divers Actionnaires		Ivoirienne	788	9,79%
Divers Actionnaires		Etrangers	19	0,24%
TOTAL			8 053	100%

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
Brou	Gustaves	" " "	01 BP1751 Abidjan 01, CI
Desenfans	Marc	Président	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Aka	Anghui Joseph	Administrateur	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Aké	Casimir	" " "	01 BP 1751 Abidjan 01, CI
Chopra	Manoj	" " "	01 BP 1751 Abidjan 01, CI

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Nationalité	Capital	
		Montant (millions FCFA)	%
UNILEVER NIGER	2	394	56,28%
PHCI	1	1 067	82,65%
EECI	1	2	0,01%
PALMCI	1	8 820	46%
SHCI	1	286	38,4%
BIDI	1	3	0,01%

BILAN SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

01 BP: **1751 Abidjan 01 Abidjan 01**

N° d'identification fiscale: **6900765 R**

Exercice clos le :

Durée en (mois) : **12**

31/12/2005

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0		0	0
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	573 138 608	284 536 039	288 602 569	239 000 000
AG	Fonds commercial	89 000 000	0	89 000 000	89 000 000
AH	Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	516 092 012	0	516 092 012	671 150 560
AK	Bâtiments	5 947 436 880	4 243 481 386	1 703 955 494	1 837 154 982
AL	Installations et agencements	2 696 873 738	1 326 290 637	1 370 583 101	1 103 801 740
AM	Matériel	37 265 805 213	25 148 433 239	12 117 371 974	13 505 530 319
AN	Matériel de transport	1 704 153 338	1 151 992 176	552 161 162	142 991 466
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	1 268 569	0	1 268 569	1 268 569
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	10 571 964 570	5 236 121 412	5 335 843 158	5 209 415 158
AS	Autres immobilisations financières	7 565 792 264	1 951 726 015	5 614 066 249	5 492 445 213
AW	(1) dont H.A.O. :				
	Brut	0			
	Net	0			
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	66 931 525 192	39 342 580 904	27 588 944 288	28 291 758 007

BILAN SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :	UNILEVER CÔTE D'IVOIRE			Sigle usuel :	UCI
Adresse :	BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE		BP :	1751 Abidjan 01 Abidjan 01	
N° d'identification fiscale:	6900765 R	Exercice clos le :	0	Durée en (mois) :	12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total actif immobilisé	66 931 525 192	39 342 580 904	27 588 944 288	28 291 758 007
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0
BB	Stocks				
BC	Marchandises	671 052 413	0	671 052 413	651 014 200
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	7 902 254 013	1 134 029 131	6 768 224 882	9 174 614 649
BE	En-cours	1 101 916 760	0	1 101 916 760	1 102 338 635
BF	Produits fabriqués	2 435 598 701	167 174 388	2 268 424 313	2 944 526 542
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	8 029 287 451	0	8 029 287 451	6 585 324 890
BI	Clients	15 951 604 336	5 116 544 943	10 835 059 393	10 885 405 372
BJ	Autres créances	14 574 398 058	1 619 999 846	12 954 398 212	13 063 917 513
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	50 666 111 732	8 037 748 308	42 628 363 424	44 407 141 801
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	557 468 334	0	557 468 334	305 068 247
BR	Valeurs à encaisser	1 245 170 444	0	1 245 170 444	9 366 216
BS	Banques, chèques postaux, caisse	6 198 260 650	0	6 198 260 650	11 245 158 212
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	8 000 899 428	0	8 000 899 428	11 559 592 675
BU	Écart de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	125 598 536 352	47 380 329 212	78 218 207 140	84 258 492 483

BILAN SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise : **UNILEVER CÔTE D'IVOIRE**

Sigle usuel : **UCI**

Adresse : **BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE**

BP : **1751 Abidjan 01 Abidjan 01**

N° d'identification fiscale: **6900765 R**

Exercice clos le :

0

Durée en (mois) :

12

Réf	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA Capital		8 053 000 000	8 053 000 000
CB Actionnaires capital non appelé		0	0
CC Primes et réserves			
CD Primes d'apport, d'émission, de fusion		808 326 636	808 326 636
CE Ecart de réévaluation		0	0
CF Réserves indisponibles		1 797 084 639	1 800 895 471
CG Réserves libres		0	0
CH Report à nouveau	+ ou -	-2 433 825 490	2 275 064 398
CI Résultats nets de l'exercice	(bénéfice + ou perte -)	-10 607 735 825	-4 708 889 888
CK Autres capitaux propres			
CL Subventions d'investissement		0	0
CM Provisions réglementées et fonds assimilés		0	0
CP TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-2 383 150 040	8 228 396 617
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA Emprunts		0	0
DB Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		101 772 800	0
DC Dettes financières diverses		14 431 054 000	0
DD Provisions financières pour risques et charges		6 471 841 572	2 786 109 127
DE (1) dont H.A;O	0		
DF TOTAL DETTES FINANCIERES (II)		21 004 668 372	2 786 109 127
DG TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)		18 621 518 332	11 014 505 744

BILAN SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :		UNILEVER CÔTE D'IVOIRE	
		Sigle usuel :	UCI
Adresse :	BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE	BP :	1751 Abidjan 01 Abidjan 01
N° d'identification fiscale:	6900765 R	Exercice clos le :	0
		Durée en (mois) :	12

Réf	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	18 621 518 332	11 014 505 744
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	0	0
DI	Clients, avances reçues	3 374 683 947	963 173 656
DJ	Fournisseurs d'exploitation	24 182 589 358	17 968 641 836
DK	Dettes fiscales	1 406 700 252	1 610 284 914
DL	Dettes sociales	2 028 114 604	3 566 063 925
DM	Autres dettes	515 059 172	802 347 414
DN	Risques provisionnés	0	0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	31 507 147 333	24 910 511 745
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte	0	0
DR	Banques, crédits de trésorerie	28 000 000 000	48 333 000 000
DS	Banques, découverts	89 541 475	474 994
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF(IV)	28 089 541 475	48 333 474 994
DU	Ecart de conversion- Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I - II + III + IV)	78 218 207 140	84 258 492 483

COMPTE DE RÉSULTAT SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R

Exercice clos le : 0

Durée en (mois) 12

Réf.	CHARGES (1 ^{ère} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	2 810 514 651	3 274 538 025
RB	- Variation de stocks (- ou +)	-20 038 213	106 432 741
	(Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	54 794 591 916	66 548 393 541
RD	- Variation de stocks (- ou +)	2 326 324 139	2 388 482 163
	(Marge brute sur matières voir TG)		
RE	Autres achats	5 634 259 260	5 010 230 057
RH	- Variations de stocks (- ou +)	-58 583 518	143 461 894
RI	Transports	3 902 481 970	2 958 815 307
RJ	Services extérieurs	11 986 912 707	11 547 230 180
RK	Impôts et taxes	1 587 211 483	1 569 200 390
RL	Autres charges	2 420 276 435	2 532 131 962
	(Valeur ajoutée voir TN)		
RP	Charges de personnel (1)	11 316 040 266	17 316 023 085
	(1) dont personnel extérieur 1 151 311 114 1 149 279 559		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 943 703 896	3 230 937 732
RW	Total des charges d'exploitation	103 643 694 992	116 625 877 077
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

COMPTE DE RÉSULTAT SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :	UNILEVER CÔTE D'IVOIRE			Sigle usuel :	UCI
Adresse :	BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE		BP :	1751 Abidjan 01 Abidjan 01	
N°d'identification fiscale :	6900765 R	Exercice clos le :	0	Durée en (mois)	12

Réf.	PRODUITS (1 ^{ère} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	2 918 332 738	4 781 082 401
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	127 856 300	1 400 111 635
TC	Vente de produits fabriqués	92 276 678 505	109 215 118 378
TD	Travaux, services vendus	409 473 453	381 480 060
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	-781 089 313	-1 160 431 038
TF	Production immobilisée	22 135 315	10 750 148
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	34 806 281 905	39 510 041 844
TH	Produits accessoires	467 953 585	1 036 933 061
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES ⁽¹⁾ (TA + TC + TD + TH)	96 072 438 281	115 414 613 900
TJ	(1) dont à l'exportation	32 669 005 285	40 356 988 733
TK	Subventions d'exploitation	0	0
TL	Autres produits	959 965 743	3 342 569 558
TN	VALEUR AJOUTEE	10 889 499 196	21528586308
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-426 541 070	4 212 563 223
TS	Reprises de provisions	497 046 129	921 308 314
TT	Transferts de charges	0	0
TW	Total des produits d'exploitation	96 770 496 155	118 528 810 882
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	-6873198837	1902933805

COMPTE DE RÉSULTAT SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :

UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel : UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R

Exercice clos le : 0

Durée en (mois) 12

Réf.	CHARGES (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	103 643 694 992	116 625 877 077
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	4 604 883 255	3 456 835 167
SC	Pertes de change	98 957 054	73 883 863
SD	Dotation aux amortissements et aux provisions	120 221 875	4 575 949 939
SF	Total des charges financières	4 824 062 184	8 106 668 969
	(Résultat financier ordinaires voir UG)		
SH	Total des charges des activités ordinaires	108 467 757 176	124 732 546 046
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	319 189 687	4 971 931 606
SL	Charges H.A.O	0	0
SM	Dotations H.A.O	0	0
SO	Total des charges H.A.O	319 189 687	4 971 931 606
	(Résultat H.A.O voir UP)		
SQ	Participation des travailleurs	0	0
SR	Impôts sur le résultat	80 000 000	15 000 000
SS	Total participation et impôts	80 000 000	15 000 000
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	108 866 946 863	129 719 477 652
	(Résultat net voir UZ)		

COMPTE DE RÉSULTAT SYSTÈME NORMAL

Dénomination sociale de l'entreprise :		UNILEVER CÔTE D'IVOIRE		Sigle usuel : UCI	
Adresse :		BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE		BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01	
N° d'identification fiscale :		6900765 R	Exercice clos le :	0	Durée en (mois) 12

Réf.	PRODUITS (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	96 770 496 155	118 528 810 882
	ACTIVITE FINANCIERE		
UA	Revenus financiers	903 132 835	520 868 278
UC	Gains de change	50 830 289	20 440 317
UD	Reprises de provisions	0	5 295 629 705
UE	Transferts de charges	0	0
UF	Total des produits financiers	953 963 124	5 836 938 300
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) -3870099060 -2 269 730 669		
UH	Total des produits des activités ordinaires	97 724 459 279	124 365 749 182
UI	RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -) -10743297897 -366 796 864 (1) dont impôt correspondant 30 000 000 463 075 932		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	530 940 927	641 027 750
UL	Produits H.A.O	3 810 832	3 810 832
UM	Reprises H.A.O	0	0
UN	Transferts de charges	0	0
UO	Total des produits H.A.O	534 751 759	644 838 582
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -) 215562072 -4 327 093 024		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	98 259 211 038	125 010 587 764
UZ	RESULTAT NET -10607735825 -4 708 889 888 Bénéfice (+) ; Perte (-)		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Sigle usuel: UCI

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE

BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01

N° d'identification fiscale : 6900765 R

Exercice clos le : 0

Durée en (mois) 12

1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes
+ Produits encaissables restants

à l'exclusion des cessions
d'actif immobilisé

		E.B.E.	-426 541 070
(SA) Frais financiers	4 604 883 255	(TT) Transferts des charges d'exploitation	0
(SC) Pertes de change	98 957 054	(UA) Revenus financiers	903 132 835
(SL) Charges H.A.O.	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	50 830 289
(SR) Impôts sur le résultat	80 000 000	(UL) Produits (H.A.O.)	3 810 832
		(UN) Transferts des charges H.A.O.	0
Total (I)	4 783 840 309	Total (II)	531 232 886

CAFG : Total (II) - Total (I) -4 252 607 423 XA (N - 1) : 1 211 963 620

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = -4 252 607 423 - 0 = -4 252 607 423 XB (N - 1) : 1 211 963 620

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	20 038 213	ou	0
(BD) Matières premières	0	ou	2 406 389 767
(BE) En-cours	0	ou	421 875
(BF) Produits fabriqués	0	ou	676 102 229
(A) Variation globale nette des stocks	0	ou	3 062 875 658

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

(Suite)

Dénomination sociale de l'entreprise :	UNILEVER CÔTE D'IVOIRE			Signature usuel:	UCI
Adresse :	BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE			BP :	1751 Abidjan 01 Abidjan 01
N° d'identification fiscale :	6900765 R	Exercice clos le :	0	Durée en (mois)	12

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	1 443 962 561	ou	0
(BI) Clients	0	ou	50 345 979
(BJ) Autres créances	0	ou	109 519 301
(BU) Ecart de conversion - Actif	0	ou	0
(B) Variation globale nette des créances	1 284 097 281	ou	0

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	ou	2 411 510 291
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	ou	6 213 947 522
(DK) Dettes fiscales	203 584 662	ou	0
(DL) Dettes sociales	1 537 949 321	ou	0
(DM) Autres dettes	287 288 242	ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DV) Ecart de conversion - Passif	0	ou	0
(C) Variation globale nette des dette circulantes	0	ou	6 596 635 588

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	XC	0	ou	8 375 413 965
---------------------------------------	----	---	----	---------------

■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

		N	N - 1
Excédent brut d'exploitation		-426 541 070	4 212 563 223
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)		8 375 413 965	2 930 221 954
- Production immobilisée		22 135 315	10 750 148
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	XD	7 926 737 580	7 132 035 029

(1) En cours d'adoption

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise :	UNILEVER CÔTE D'IVOIRE		
Adresse :	BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE	Sigle usuel:	UCI
N° d'identification fiscale :	6900765 R	BP :	1751 Abidjan 01 Abidjan 01
	Exercice clos le :	0	Durée en (mois) 12

2e PARTIE : TABLEAU

Réf		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	0	0	0
	Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	50 736 799	0	0
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	2 040 392 213	492 817 685	-1 327 597 350
	Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	406 394 153	38 123 242	-4 323 512 525
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	1 966 582 238	0	-5 651 109 875
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	0	8 375 413 965	2 930 221 954
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	0	8 375 413 965	-2 720 887 921
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	0	0	0
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾ Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	0	0	0
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	0	6 408 831 727	-2 720 887 921

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)

(Suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : UNILEVER CÔTE D'IVOIRE

Adresse : BOULEVARD DE VRIDI TREICHVILLE Sigle usuel: UCI
N° d'identification fiscale : 6900765 R Exercice clos le : 0 BP : 1751 Abidjan 01 Abidjan 01
Durée en (mois) 12

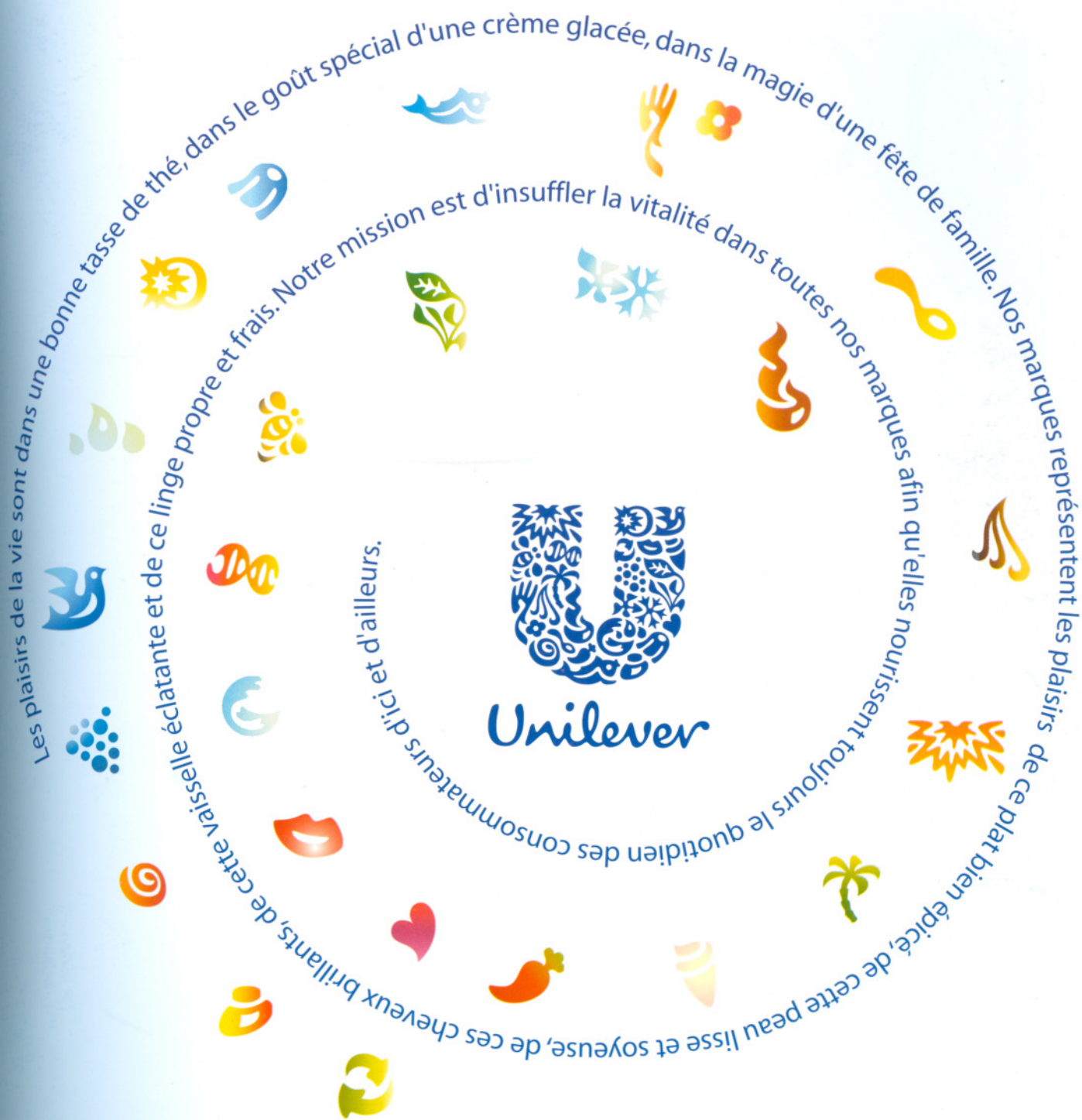
	Réf	Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (ressources)	0	-4 252 607 423	1 211 963 620
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	0	0	0
FN	Subventions d'investissement	0	0	0
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	3 810 832	0	-3 810 832
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts ⁽²⁾	0	0	0
FR	Autres dettes financières ⁽²⁾	0	14 532 826 800	0
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
FS	C. RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	3 810 832	10 280 219 377	1 208 152 788
FT	D. EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	0	16 685 240 272	-1 512 735 133
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou - -20 088 642 047			
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou - -36 773 882 319			
FW	Variation Trésorerie (+ si Emploi ; - Ressources) :	16 685 240 272	0	1 512 735 133
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)	0 ou	8 309 826 297
Variation du B.F. global (B.G.F.) : BGF(N) - BGF(N - 1)	0 ou	8 375 413 975
Variation de la Trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)	16 685 240 272 ou	0
TOTAL	16 685 240 272 =	16 685 240 272

**des produits de qualité
pour votre sécurité**





Les plaisirs de la vie sont dans une bonne tasse de thé, dans le goût spécial d'une crème glacée, dans la magie d'une fête de famille. Nos marques représentent les plaisirs de ce plat bien épicé, de cette peau lisse et soyeuse, de ces cheveux brillants, de cette vaisselle éclatante et de ce linge propre et frais. Notre mission est d'insuffler la vitalité dans toutes nos marques afin qu'elles nourrissent toujours le quotidien des consommateurs d'ici et d'ailleurs.